

# Présentation du dossier La commémoration de l'Année terrible au service de la République



## Quels sont les enjeux de la commémoration au lendemain de la Débâcle ?

La guerre de 1870 est souvent bien mal connue lorsqu'elle n'est tout simplement pas ignorée. Pourtant, du 19 janvier 1870 au 28 janvier 1871, 282 000 soldats français et 135 000 soldats allemands seront tués ou blessés en seulement 7 mois de conflit. Si le nombre total de morts ou de blessés reste bien en deçà des atrocités de la Grande Guerre, la violence des affrontements n'en reste pas moins impressionnante : en moyenne, on dénombre 20 000 morts français par mois durant cette guerre, pour 28 000 en 1914-1918. Ce conflit s'étend rapidement sur la moitié nord du territoire et la région Centre est au cœur des dernières résistances opposées aux armées allemandes.

En effet, la situation de la France au lendemain de Sedan est assez inédite et n'est pas sans rappeler la période révolutionnaire. Même si la République est proclamée dans la foulée le 3 septembre 1870, dans les faits le pays est pratiquement sans gouvernement de par la gestion des émotions parisiennes dues au changement de régime, de l'arrivée imminente des Prussiens autour de la capitale et des difficultés de communication avec une armée en déroute dans un pays en plein marasme.

Dès les 2/3 septembre, on ne se bat plus pour l'Empire et pas encore véritablement pour le salut de la République, le combat se réduit donc assez rapidement à une lutte désespérée pour sauver la « terre sacrée de France », où l'arrivée des troupes prussiennes est présentée comme une véritable profanation (lexique fort évocateur pour un pays encore très croyant) et semble dépasser largement les oppositions politiques, tant la situation paraît désespérée.

Il apparaît que le patriotisme cultivé sous la Troisième République, et qui sera très largement mobilisé lors de la première guerre mondiale, semble bien se développer pour ne pas dire naître en cette période trouble.

## Les gardes mobiles au sein de l'armée en 1870-1871

En 1870, la France possède 38 500 000 d'habitants, et peut compter sur 900 000 hommes alors que le futur empire allemand comprend environ 39 000 000 d'habitants mais est en mesure de mobiliser 1 200 000 soldats.

En réalité, le système français de recrutement pose problème et la moitié des troupes mobilisables se composait de gardes mobiles (600 000 hommes environ en 1870). Si la conscription a été réformée à plusieurs reprises sous le Second Empire, on constate d'une part

un vieillissement de l'armée, et un déficit de conscrits et par ailleurs, l'existence d'une armée à deux vitesses.

En effet, les conseils de révision fonctionnaient à l'aide d'un tirage au sort. Ceux qui avaient tiré les « mauvais numéros » étaient incorporés dans l'armée active et faisaient 7 ans de service. Ceux qui avaient tiré les bons numéros, allaient rejoindre la garde mobile. Les gardes mobiles avaient été créés par la loi du 1<sup>er</sup> février 1868 pour servir comme auxiliaires de l'armée active à la défense des places fortes, villes, côtes, frontières de l'Empire, et au maintien de l'ordre intérieur. Chaque ville importante avait ses mobiles. Les cadres étaient choisis, en général, parmi les notables locaux et les sous-officiers pouvaient même être élus.

Les « moblots » étaient équipés par l'administration civile : pour les uniformes par exemple, la ville où ils étaient recensés fournissait le drap et chacun devait passer chez le tailleur local, d'où de grandes difficultés d'équipement lorsque l'on a eu recours à cette masse mobilisable. Cela explique les nombreux appels d'offres pour la confection des uniformes et les grandes difficultés pour procurer des étoffes de qualité et un équipement suffisant, bien que l'on mobilisa très largement les chemins de fer pour pallier rapidement ces manques.

Surtout, dans la mesure où deux mois après la défaite, les combats avaient englouti les 9/10<sup>e</sup> de l'armée régulière, la garde mobile allait représenter à elle seule l'essentiel des forces armées françaises encore en état de combattre.

# Une organisation profitant de la modernité

AD41 4R 75

**CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS.** A SARTHE  
 Duplicata  
 N° de L. CORNILLEAU AINÉ ET C<sup>IE</sup> au Mans  
 Vingt six pièces toile écru à Liouville P 117 à 148  
 pesant 1230 kilogrammes pour être expédié  
 à La Préfecture de Loir (Loir et Cher)  
 dans le délai de 45 jours  
 à raison de 15 francs par pièce  
 Le Mans le 15<sup>th</sup> 1870

EXPOSITION UNIVERSELLE LONDRES - 1862  
 TISSAGE MÉCANIQUE

LE MANS, le 15<sup>th</sup> 1870

les Marchandises ci-après désignées payables dans Le Mans  
 P en vue

LE MANS, le 15<sup>th</sup> 1870

117 = 167861 88 so  
 148 167891 72 so  
 167991 89  
 167921 87 so  
 167941 84 3419 so 341 Coilles qu'on bte 221 1 of 692 20  
 16879 87 so  
 169851 87  
 169447 85  
 169873 86  
 169641 86 so  
 169143 85 so  
 169773 74  
 169661 99  
 168761 88  
 169809 89  
 168763 86  
 168739 78 so  
 7832  
 A Reporter 692 20

MOINES DÉPÔTÉNAIRES  
 LOIR-ET-CHER  
 PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE LA SARTHE  
 SOUS LA RAISON  
**L. CORNILLEAU AINÉ & C<sup>IE</sup>**  
 EXPOSITION UNIVERSELLE LONDRES - 1862  
 TISSAGE MÉCANIQUE

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS, 1865-1867  
 TOILES DE MÈNAGE, PUR CHANVRE  
 MARQUE DE FABRIQUE

LE MANS, le 15<sup>th</sup> 1870

les Marchandises ci-après désignées payables dans Le Mans  
 P en vue

LE MANS, le 15<sup>th</sup> 1870

les Marchandises ci-après désignées payables dans Le Mans  
 P en vue

LE MANS, le 15<sup>th</sup> 1870

117 = 167861 88 so  
 148 167891 72 so  
 167991 89  
 167921 87 so  
 167941 84 3419 so 341 Coilles qu'on bte 221 1 of 692 20  
 16879 87 so  
 169851 87  
 169447 85  
 169873 86  
 169641 86 so  
 169143 85 so  
 169773 74  
 169661 99  
 168761 88  
 169809 89  
 168763 86  
 168739 78 so  
 7832  
 A Reporter 692 20

MOINES DÉPÔTÉNAIRES  
 LOIR-ET-CHER  
 PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

3

## Un témoignage sur l'état de préparation des Moblots du Loir-et-Cher : La préparation des gardes mobiles du Loir et Cher selon l'avocat blésois Louis Belton

Aussitôt après la déclaration de guerre, et surtout après l'annonce de nos premiers revers, chacun songea sérieusement à l'obligation où il était de prendre les armes  
[...]

Le premier jour, le capitaine, aidé du sergent-major, se borna à faire l'appel et à nous distribuer à chacun 20 sous. Mais le soir après dîner, il fit servir chez lui q.q. uns de nous, sachant lire et écrire, futurs sous officiers et caporaux, et se livra, de concert avec eux, à un commencement d'organisation. [...] Le lendemain, la Cie étant massée dans un coin de la cour, chaque chef de groupe fut chargé – besogne difficile – de trouver et de rassembler les hommes, d'en faire l'appel, [...] et de commencer à les exercer. Ce dernier point surtout était difficile pour des instructeurs dont la plupart n'avaient aucune instruction militaire ; aussi ne nous demandait-on que de la bonne volonté – et nous en avions.  
[...]

Nous n'avions ni armes, ni uniformes.

Nos officiers eux-mêmes, sauf le capitaine qui avait un uniforme officiel, n'avaient qu'une tenue bien décousue. Le lieutenant se distinguait par un sabre bouclé autour de sa jaquette, le sous-lieutenant avait un képi ou un pantalon d'ordonnance, nous, rien.

Arrivent le départ pour Sedan, la captivité de l'Empereur, [...] en présence de la mobile assemblée dans la cour de la caserne on lut la déclaration de la formation du nouveau gouvernement ; la mobile cria : Vive la France ! Je n'entendis pas le cri de : Vive la République.  
[...]

Enfin nous recevons des fusils, des flingots se chargeant par la gueule, exhumés des arsenaux dont ils ne devaient sortir que pour armer des pompiers ou être vendus aux sauvages. Malgré tout, la possession de ces fusils nous rendait fier ; sans fusil, pas de soldat.  
[...]

L'habillement suivit de près, si l'on peut appeler habillement le fait de recevoir un pantalon bleuté à bande rouge (en tissu si mauvais que j'en laissai un jour tout le fond sur une barrière ou je m'étais assis), une affreuse blouse blanche à parements rouges, un képi de toile blanche à bande rouge complétait l'uniforme, et nous a fait surnommer les casquettes blanches.\*

Nous étions armés et habillés. Il devenait nécessaire de nous dépayser, de nous tenir quelques jours à la caserne pour compléter notre instruction, et pour donner les habitudes militaires. Il fut décidé que nous irions passer quelques temps à Romorantin et que les Solognots nous remplaceraient à Blois.  
[...]

Ai-je dis que j'avais été nommé caporal à Blois dès le début de la formation ? Je n'ai jamais dépassé ce grade, fort suffisant pour mes aptitudes militaires - on m'avait confié à Romorantin, l'instruction des plus incapables de ceux qui distinguaient difficilement la gauche de la droite.  
[...]

Et puis, les moblots avaient des compensations. L'excellent vin nouveau de 1870, *la bernache*, se vendait 4 sous le litre ; aussi ne put-on jamais faire mettre une seule goutte d'eau dans les cruches des chambriers ; on ne les remplit jamais que de vin, et plus d'un moblot pécha bien vilainement contre les règles de la tempérance.

La cible était à une lieue de Romorantin, au milieu des broussailles et des bruyères. La 1ère fois que j'y allai, je donnai un exemple mémorable de mon adresse – nos flingots d'ancien régime avaient la détente un peu dure et nous ignorions le secret qui consiste à tirer progressivement la gâchette pour éviter une secousse qui ferait dévier le coup. Donc, je me mets en position, j'ajuste et je presse la gâchette ; - rien ne part. Nouvelle tentative, aussi

infructueuse que la première. « Mais tirez donc sacrebleu ! » s'écrie le capitaine. A cette sommation je me cale bien d'aplomb, je ferme les deux yeux et je tire de toutes mes forces sur la gâchette. – Le coup part enfin et à ma stupéfaction profonde, la sonnerie du clairon annonce que ma balle a touchée la cible. « Bien tiré ! » dit le capitaine ; « il est un peu long, mais il vise bien ». Le hasard est bien grand ! Cependant, je m'informe discrètement auprès de ceux qui avaient les yeux ouverts, et mon ami Tondu, le sergent major, m'apprend que la balle est allée frapper le sol à une faible distance, qu'elle a ricoché, et qu'elle est allée se loger dans la cible. Il y avait de quoi rabattre un peu mon orgueil ; néanmoins, telle est l'influence du premier tir d'essai que j'ai toujours conservé à la compagnie la réputation d'un bon tireur.

Je crois bien que c'est à Romorantin que nous reçûmes des baïonnettes ; malheureusement nous n'avions pas encore de fourreau et nous les portions fièrement suspendues au ceinturon après les avoir prudemment garnies d'un bouchon à l'extrémité piquante.

*D'après le manuscrit de l'avocat blésois Louis Belton, Souvenirs de la Mobile, vers 1900, AD41 F1632.*

\* : Une légende tenace prétend qu'à la bataille de Coulmiers le 9 novembre 1870, la plus importante des rares victoires françaises lors du conflit, ce sont les marins de l'amiral Jean-Bernard Jauréguiberry qui permirent l'issue de la bataille. En réalité il n'en est rien. Ce sont bien les Mobiles du Loir et Cher et de la Sarthe emmenés par le général d'Aurelle de Paladines qui écrasèrent les troupes bavaroises du général Ludwig von der Thann. La confusion est issue très certainement de ces fameuses « casquettes blanches » que nous décrit ici Belton.

## Les sources de ce dossier

- **Articles de presse, discours, et texte décrivant les conditions d'équipement des Mobiles du Loir-et-Cher** : Issus du font de l'avocat blésois Louis Belton (AD41 F 1632) qui avait pris une part active dans la vie des vétérans de 1870 ainsi que dans la préparation et la promotion du monument inauguré le 3 octobre 1909, square de la Banque à Blois.
- **Plan des tombes militaires de Morée** : AD41 2R 52
- **Carte postale de l'inauguration du monument du 75<sup>e</sup> mobile** : consultable aux Archives départementales de Loir et Cher, AD41 6 Fi 18/1720
- **Portrait de Sylvain Treignet** : L XK 2360, Bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois
- **Portrait de Jules Brisson** : 2Fi 24/25 Archives municipales de Blois
- **Portrait de Georges Cochery** : Site de Ministère de l'économie et des finances ( <http://www.economie.gouv.fr/caef/georges-cochery> )
- **Clichés des monuments du diaporama** (Cellettes, Morée, Vendôme, Binas) pris par le service photographique des Archives départementales de Loir-et-Cher.
- **Clichés du monument du 75<sup>e</sup> mobile de Blois** par B. Minier.

# La commémoration de l'Année terrible au service de la République



Retrouvez les dossiers pédagogiques et les documents du mois des Archives départementales du Loir-et-Cher sur le site Culture 41 : <http://www.culture41.fr/Archives-departementales>, rubrique *Action culturelle et Service éducatif*

Les Archives départementales se visitent avec vos classes gratuitement sur rendez-vous !  
Une visite, un projet particulier, emprunter une exposition ou une valise pédagogique ?  
Contactez-nous !

Archives départementales du Loir-et-Cher  
2, rue Louis Bodin 41000 Blois  
Tel. 02 54 58 41 24  
Fax : 02 54 58 42 16  
Courriel : [sec.archives@cg41.fr](mailto:sec.archives@cg41.fr)

Professeur missionné : [baptiste.minier@ac-orleans-tours.fr](mailto:baptiste.minier@ac-orleans-tours.fr)